

EDITO MENSUEL

La deuxième lame

La menace terroriste ne faiblit pas en Europe et si le commandement de l'Etat islamique compte quelques pertes, son influence reste un danger permanent. L'Europe a été frappée plusieurs fois en son cœur et la France a payé un lourd tribut. Il y a tout juste deux ans, un camion fou renversait plusieurs dizaines de personnes sur la Promenade des Anglais à Nice. Près de 86 personnes trouvaient la mort sans compter les dizaines de blessés et des familles meurtries à vie. Ces attentats, perpétrés par des personnes isolées ou par des groupuscules comme ce fut le cas le 13 novembre 2015, ont été revendiqués par l'Etat islamique. C'est la première lame de cette organisation, semant la peur et la terreur à travers les territoires.

Déstabilisés, les Etats ont tenu le coup ou presque. Mais désormais un mal plus insidieux est en train de ronger le continent européen. La deuxième lame, celle qui risque de déstabiliser l'Europe. Les graines plantées par l'Etat islamique à travers les pays arabes ou en Afrique voulant, de force instaurer la Charia, font fuir jour après jour des centaines de personnes vers l'Europe via des embarcations de fortune. Et plusieurs pays ont décidé de fermer leurs frontières, soutenus en leur sein par la population. Désormais, en Hongrie, aider un migrant est passible d'un an de prison.

Cette crise migratoire inverse les rapports de force. Longtemps, Angela Merkel a fait la leçon à l'Europe n'hésitant pas, de son propre chef, à accueillir près de 800 000 migrants en 2015. Un acte certes généreux mais qui répondait avant tout à une logique économique, à savoir un besoin de main d'œuvre. Mais, depuis la chancellerie porte cette décision comme un boulet. L'extrême droite a fait son entrée au parlement et sa dernière coalition ne semble tenir qu'à un fil. Son influence ne cesse de décliner au profit de son ministre de l'Intérieur. Hors Seehofer avait mis sa démission dans la balance. Son but, obtenir des garanties afin de lutter contre l'immigration illégale avec en ligne de mire les élections en Bavière le 14 octobre prochain car il ne veut surtout pas se faire dépasser par sa droite, les nationalistes de l'AfD.

Pire, l'Allemagne fait partie de l'« Axe », un vocable, qui ramène aux pires heures de l'histoire, en compagnie de l'Autriche de Sebastian Kurz et l'Italie de la Ligue. Leur crédo, renforcer les frontières à tout prix et faire écho au groupe de Visegrad, rassemblant la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque et la Slovaquie qui sont partisans d'une ligne dure.

Cette crise migratoire sous-estimée par l'Europe est en train de menacer ses fondements en son cœur. Le pouvoir semble, pour le moment, être détenu par les partisans d'une ligne dure qui ne cessent de gagner du terrain. Au risque de disloquer l'Europe ? L'Etat islamique n'en demandait pas tant.

Pascal Chiarla - C&M Finances

QUESTIONS DU MOIS

Guerre des changes contre guerre commerciale ?

Depuis le 14 juin dernier, le Renminbi a perdu plus de 3,5% (en date du 6 juillet) contre le dollar. Une vraie glissade en trois semaines qui suscitent de la part des marchés financiers questions et étonnements. Il est vrai que cette dépréciation s'inscrit dans un contexte de tensions sino-américaines. D. Trump, qui estime, que le déficit commercial avec la Chine est devenu inacceptable a décidé d'augmenter les tarifs douaniers sur une (longue) série de produits chinois. En retour, l'Empire du milieu a pris la même décision. Néanmoins, si les exportations chinoises s'élèvent à 450 milliards de dollars, elle n'importe que pour 150 milliards de dollars de produits américains. De facto, une baisse du Yuan, fait automatiquement baisser le prix de ses exportations. Mais, attention, l'équilibre n'est pas aisé. Car une baisse trop importante de la devise chinoise provoquerait à coup sûr une fuite des capitaux et une accélération de sa chute. Du coup, les instances chinoises rassurent sur les fondamentaux économiques du pays. Mais une autre partie pourrait se jouer prochainement. La Chine étant le principal créancier des Etats-Unis, l'Empire du milieu pourrait être tenter de ralentir ses achats de T Bond au moment où D. Trump en aura le plus besoin.

La Pologne pour l'exemple ?

Entre Varsovie et Bruxelles, rien ne va plus. Depuis décembre dernier, l'article 7 a été déclenché, l'Europe estimant que l'indépendance de la justice est menacée en Pologne. Loin de se démonter, le pouvoir polonais a décidé de s'attaquer à la Cour suprême. Et l'Europe vient de lancer une procédure d'infraction urgente. D'un côté, le PiS (le Parti Droit et Justice) estime que les juges sont les héritiers du communiste et corrompus. Les opposants jugent, de leur côté, que le PiS ne cesse de faire main basse sur toutes les composantes du pouvoir. Et la révolte est en train s'organiser. Ainsi, si la présidente de la Cour Suprême a été priée de faire ses valises en raison de la limite d'âge, elle s'estime dans son plein droit et veut terminer son mandat qui expire en 2020. L'Europe joue également sa crédibilité dans un contexte où le populisme et la démocrature ne cesse de gagner du terrain.

Pas sur la même longueur d'onde ?

Nous les avons quittés, le 12 juin dernier, sourire aux lèvres et poignée de mains. Tout juste un mois après, il semble que la visite de Mike Pompeo n'a pas fait bouger les lignes. D'un côté, le chef de la diplomatie américaine a réaffirmé que les sanctions resteront en place jusqu'à la dénucléarisation complète et totalement vérifiable. De l'autre, la Corée du Nord a affirmé que les demandes américaines étaient avides et unilatérales, considérant que les demandes américaines « *reflètent leur état d'esprit de gangster* ». D. Trump qui apprécie particulièrement les relations bilatérales réussira-t-il à convaincre le dictateur coréen ? En tout cas, il est fort probable qu'il fasse tout pour que les discussions aboutissent avant les élections de mid-term en novembre prochain.

Ce document d'information ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de C&M Finances.

Ce document commercial ne saurait être interprété comme un engagement contractuel ou précontractuel de la part de C&M Finances ni comme une sollicitation à la souscription de l'OPCVM cité (des OPCVM cités).

Il est produit à titre purement indicatif et peut-être modifié à tout moment sans préavis.

Les informations (analyses) contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources externes considérées comme dignes de foi.

C&M Finances attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les chiffres cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

C&M Finances ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de l'OPCVM cité (des OPCVM cités) dans ce document.

Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de perte en capital, le risque de change notamment) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, C&M Finances recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement le DICI et le prospectus de l'OPCVM qui sont tenus disponibles gratuitement en langue française à son siège social ou sur son site internet (www.cm-finances.com) et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

La valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de connaître une volatilité élevée du fait de la composition du portefeuille.

Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Source: C&M Finances